

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I-806

présenté par

M. Girardin, M. Bordat, M. Batut, M. Travert, M. Marion, Mme Piron, Mme Melchior,
M. Albertini, Mme Magnier, Mme Riotton, M. Masségia, M. Lovisolo, M. Didier Paris,
Mme Petel, M. Lecamp, Mme Rilhac, M. Haury, M. Margueritte, Mme Colboc, M. Fait,
Mme Marsaud, Mme Vignon, Mme Dubré-Chirat, Mme Dupont, M. Metzdorf, M. Lacresse et
M. Thiébaud

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.